

# La Vie à Bry

le magazine de votre ville

**N° 470**  
Février 2021

brysurmarne.fr -  -  - 

## Partenariat avec l'université de Créteil

pour valoriser le patrimoine bryard

Page 14

Allô Monsieur  
le Maire  
Page 11

Mise à l'honneur  
des sportifs bryards  
Page 12



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*

# ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE



« Avec les nouvelles permanences « Allô Monsieur le Maire »\*, que je mets en place chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, vous pourrez m'appeler directement sur mon téléphone pour me faire part de vos éventuelles difficultés personnelles, m'alerter sur un sujet qui compte à vos yeux ou me communiquer vos bonnes idées pour Bry ! C'est une occasion unique d'échanger sans filtre avec le Maire, saisissez-la, à vos téléphones ! »

Charles ASLANGUL  
Maire de Bry-sur-Marne

*\*Pour plus d'informations rendez-vous en page 11*

# Édito du Maire

## « Covid-19 : le combat continue »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

L'année 2021 s'est ouverte avec l'espoir du vaccin contre la Covid-19. Depuis, l'espoir demeure mais ne permet plus d'occulter les faillites considérables dans la gestion gouvernementale de la crise sanitaire.

Après le fiasco des masques puis celui des tests, il faut réussir la vaccination des Français. C'est pourquoi, comme de nombreux collègues Maires, j'appelle le gouvernement à s'appuyer sur nous.

### Stratégie vaccinale

Les échanges avec l'État et l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont troublants.

Le 5 janvier, lors d'une conférence avec le Préfet du Val-de-Marne et l'ARS, j'ai demandé une planification sur l'ouverture des centres de vaccinations en lien avec les Maires. J'ai d'ailleurs proposé la candidature de la Ville de Bry-sur-Marne qui est capable de s'organiser grâce à ses médecins, infirmiers, pharmaciens et ses deux hôpitaux dont Saint-Camille.

Il m'a été répondu que l'État ne souhaitait pas autoriser les Villes volontaires à ouvrir des centres de vaccination pour se concentrer sur seulement 13 centres pour l'ensemble du département (47 villes, 1 400 000 habitants). Résultat ? Lesdits centres sont saturés et la logistique ne suit pas. Il est donc très difficile pour les plus de 75 ans d'obtenir des rendez-vous.

Le 25 janvier, lors d'une nouvelle conférence avec le Préfet et l'ARS, j'ai de nouveau réclamé l'ouverture de centres supplémentaires dans le département pour aider l'État à assumer son objectif : vacciner toute la population d'ici l'été. *Bis repetita*, ma demande est restée lettre morte.

Comment croire que toute la population sera bientôt vaccinée quand on voit la lenteur de la vaccination des plus de 75 ans ? La prochaine étape concernera les plus de 65 ans pour ensuite ouvrir la vaccination au grand public. Cela impliquera d'augmenter le nombre de vaccinés par semaine et les moyens logistiques. Sans nouveaux centres de vaccination, c'est mission impossible. Ou alors, il faudrait permettre aux pharmaciens et aux médecins de vacciner, mais là encore ce choix n'a pour l'heure pas été retenu par le gouvernement. On affirme aux Maires que tous nos habitants seront vaccinés d'ici l'été mais on est incapable de nous dire comment ? C'est à n'y rien comprendre.

### Vaccination pour les Bryards

Concernant notre ville, le nombre de vaccination accordé est de l'ordre de seulement 60 par semaine dans le centre de Nogent-sur-Marne commun à plusieurs villes dont Bry. Il y a 1 344 Bryards de plus de 75 ans. À ce rythme, il faudrait cinq mois pour tous les vacciner, plusieurs années pour vacciner tous les Bryards. Ce n'est pas tenable et nous voyons bien qu'il faut accélérer le rythme de vaccination.

Cela implique d'anticiper avec les Maires cette montée en puissance. À l'heure où j'écris ces lignes, la préfecture (donc le gouvernement) refuse toujours de s'appuyer sur les Maires qui, comme moi, sont volontaires pour aider.

Dans cette attente, j'ai décidé de mettre à disposition des Bryards de plus de 75 ans une navette gratuite pour les aider à rejoindre le centre de vaccination. De même, nous les accompagnons dans les interminables démarches pour prendre rendez-vous. Enfin, la salle de l'Hôtel de Ville accueille toujours un centre de dépistage.



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne  
Vice-président du Territoire  
Conseiller Métropolitain

Je tiens à vivement remercier Valérie RODD, élue déléguée à la santé, qui se mobilise à corps perdu pour faire vacciner un maximum d'entre vous. Merci à elle ! Sans oublier les agents municipaux qui font preuve d'une mobilisation sans faille. Merci à eux !

### Solidarité : restaurateurs et étudiants

Pour finir, nous poursuivons sans relâches nos différentes opérations solidaires envers ceux qui souffrent de la crise.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'aider les restaurateurs en mettant à disposition un stand au marché de Bry pour leur permettre de travailler. L'opération « Le coin des restaurateurs » est déjà un vif succès et je vous encourage à faire vivre nos restaurateurs bryards en venant sur le stand tous les mercredis et dimanches !

Enfin, nous avons décidé de venir en aide aux étudiants. Les entreprises étant au ralenti, ou en télétravail, il est difficile pour les étudiants de trouver un stage pourtant obligatoire pour valider leur cursus. C'est pourquoi, nous allons intégrer une douzaine de stagiaires dans nos services municipaux.

Comptez sur moi pour continuer à me mobiliser totalement pour vous dans ce combat sanitaire, économique et social, pour permettre un retour à la vie normale. Prenez bien soin de vous.

# L'agenda du Maire

**Lundi 4 janvier :** Visite de l'école Étienne de Silhouette

**Mardi 5 janvier :** Bureau des Maires du Territoire Paris Est Marne & Bois • Rendez-vous avec Groupama sur le devenir de leurs locaux

**Mercredi 6 janvier :** Réunion avec Monsieur le Préfet pour la campagne de vaccination

**Lundi 11 janvier :** Visite des logements sociaux de la rue Léon Menu

**Mardi 12 janvier :** Rencontre avec Mme GRIGNY, responsable du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Val-de-Marne, pour lancer le travail sur la charte promoteur

**Mercredi 13 janvier :** Réunion de travail avec le cabinet KPMG sur l'audit financier du budget de la Ville • Audioconférence avec Monsieur le Préfet pour la campagne de vaccination • Rencontre avec les docteurs MORIN et TROALEN de DOCNCO

**Lundi 18 janvier :** Comité d'urbanisme • Préparation du Conseil municipal

**Mardi 19 janvier :** Visite des classes Alpha de l'INA avec M. CAPITANIO, Président du Territoire Paris Est Marne & Bois • Réunion de travail avec les directeurs de centres de loisirs

**Mercredi 20 janvier :** Rencontre avec M. FAVIER, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

**Lundi 25 janvier :** Audioconférence avec Monsieur le Préfet sur la campagne de vaccination • Rencontre avec M. DEHON pour un projet de rénovation de la société Dehon-inventec

**Mardi 26 janvier :** Bureau des Maires du Territoire Paris Est Marne & Bois

**Mercredi 27 janvier :** Comité de pilotage de l'installation du Collège international de la photographie du Grand Paris • Rendez-vous de travail avec Mme Grigny du CAUE 94 pour la charte promoteur

## Focus sur



### Téléconférences sur la vaccination avec le Préfet

Durant le mois de janvier, Monsieur le Maire a participé à trois téléconférences avec Monsieur le Préfet, le directeur départemental de

l'Agence régionale de santé Île-de-France et ses homologues du Département. Lors de ces réunions, il a réitéré sa volonté que Bry-sur-Marne puisse accueillir un centre de vaccination, le corps médical de la ville ayant déjà répondu favorablement à cette sollicitation. Bien que l'État ait refusé cette demande au motif de ne pas multiplier les centres dans le département, Monsieur le Maire a pris la décision d'organiser le transport et la prise de rendez-vous pour les seniors bryards ne pouvant se rendre au centre de Nogent.

### Visite de la classe Alpha

C'est en tant que Vice-Président au Social du Territoire Paris Est Marne & Bois que Monsieur le Maire s'est rendu, avec Olivier CAPITANIO, Président du Territoire, à l'Institut national



de l'audiovisuel (INA) pour visiter à nouveau la classe alpha. En raison de sa vocation sociale d'insertion de tous les jeunes intéressés par les métiers de l'audiovisuel, ce programme inédit en France est soutenu par le Territoire. L'INA, fleuron français de l'audiovisuel, est par ailleurs une pièce maîtresse de la future offre de formation du futur Pôle Image.



### Le coin des restaurants

Monsieur le Maire, accompagné de Christophe ARZANO, adjoint au Maire en charge du Développement économique, et de Laurent TUIL, conseiller municipal

en charge des Commerces, était présent sur le marché dimanche 24 janvier. En effet, pour la première fois, le marché accueillait les restaurateurs bryards, particulièrement touchés par la crise sanitaire. Le succès de cette initiative fut immédiat : les deux restaurateurs présents, *La Plume* et *L'Alexandrin* avaient vendu toutes leurs denrées dès 10h30. À noter, cette opération a pour vocation de se poursuivre jusqu'à la réouverture des restaurants.



14



16



15



09



12

**p.6 - Vos instants Bry**

**p.8 - En bref**

Reprise des ateliers de l'Espace emploi  
Soutenez vos restaurateurs pendant le  
couvre-feu  
Donnez votre sang !  
Visite du Maire à l'INA

**p.11 - Entretien**

Allô Monsieur le Maire

**p.12 - Sport**

Mise à l'honneur des sportifs bryards

**p.14 - Patrimoine**

L'Université de Créteil et La Ville,  
un partenariat gagnant-gagnant

**p.15 - Solidarité**

Le CMJ s'engage avec *Les bouchons  
d'amour*

**p.16 - Emploi jeunes**

L'Espace emploi en soutien des jeunes

**p.17 - Plan local d'urbanisme**

Engagement de la modification simplifiée n°1

**Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

Lancement d'une procédure

**p.18 - Conseil municipal des jeunes**

Les jeunes impliqués dans la vie locale

**Exposition**

À la découverte du SNAA en ligne !

**p.19 - Conseil municipal**

Séance du 1<sup>er</sup> février

**p.20 - La parole aux élus**

**p.21 - Agenda**

**p.22 - De vous à nous**

**p.23 - Infos utiles**

La Vie à Bry - février 2021 - n° 470 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne  
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne  
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Laurie LAGARDE

Rédaction : Clémentine VAN TICHELEN, Caroline MABELLA, Julie LIANG

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, 123rf, INA

Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de  
forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
Moult viel que Paris

# Vos instants **Bry**



Reprise des activités à la médiathèque  
Mercredi 13 janvier - Médiathèque Jules Verne



Bry sous la neige  
Samedi 16 janvier - Hôtel de ville



Bry sous la neige  
Samedi 16 janvier - Jardin Paul Berthet



Visite du Maire à l'INA  
Mercredi 16 décembre - Institut national de l'audiovisuel



Instant lecture à la médiathèque  
Mercredi 13 janvier - Médiathèque Jules Verne



Lancement du coin des restaurateurs  
Dimanche 24 janvier - Marché de Bry



Animation flag football durant les vacances sportives  
Jeudi 24 décembre - Gymnase Clemenceau



Eve bijoux et Arlette Sommer à la boutique éphémère  
Jeudi 21 janvier - Boutique éphémère



Cours d'éveil musical  
Mercredi 13 janvier - Hôtel de Malestroît

## VACCINATION

### Des créneaux réservés pour les Bryards

À ce jour, l'État et l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) ont accepté la mise en place d'un centre unique de vaccination pour les Villes de Bry-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne et Nogent-sur-Marne au 168 Grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne. Les Bryards de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner peuvent prendre rendez-vous directement sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr) ou au 0 800 009 110.

Néanmoins, si vous rencontrez des difficultés pour prendre rendez-vous, la Ville de Bry-sur-Marne a réussi à obtenir chaque semaine des places prioritaires en nombre

limité pour le centre de vaccination de Nogent-sur-Marne les mardis et jeudis après-midis. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00.

Dans tous les cas, le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale et de vos ordonnances de traitements réguliers le cas échéant. Par ailleurs, si vous êtes amenés à vous déplacer lors des horaires de couvre-feu, la confirmation de votre rendez-vous vaudra attestation de déplacement.



## TALENTS DE LA E-SANTÉ

### DOCNCO récompensé

DOCNCO, plateforme en ligne développée par les médecins bryards Romain TROALEN et Clément MORIN, a été récompensée mi-décembre par le prix « coup de cœur du jury » des Talents de la e-santé 2020 décerné par l'Agence du Numérique en Santé. Ce concours, ouvert à tous les acteurs du numérique en santé, tend à mettre en avant les réalisations structurantes pour les territoires et pour l'avenir du système de santé français.

DOCNCO est une plateforme e-santé réservée aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, équipes de soins à domicile...) qui permet leur mise en relation directe. En cinq minutes, le formulaire est rempli avec toutes les indications utiles à la prise de décision, puis transmis au bon interlocuteur. DOCNCO permet donc un gain de temps considérable et d'éviter des consultations inutiles !

+ d'infos : [docnco.fr](http://docnco.fr)

## ESPACE EMPLOI



### Reprise des ateliers

Les ateliers à visée professionnelle de l'Espace emploi ont repris fin janvier. Que vous souhaitiez améliorer votre anglais ou connaître le réseau social professionnel LinkedIn, si vous êtes en recherche d'emploi, n'hésitez pas à faire appel aux bénévoles et aux prestataires missionnés par la structure bryarde de proximité pour vous former sur ces questions.

À noter, en raison du contexte sanitaire et des directives gouvernementales, les cours d'anglais sont, pour le moment, limités à deux élèves maximum. Les formations LinkedIn se dérouleront quant à elles en ligne, et seront mises en place en fonction des demandes. Les autres ateliers sont pour le moment toujours suspendus.

+ d'infos et inscriptions : [emploi@bry94.fr](mailto:emploi@bry94.fr) ou 01 45 16 68 40

## ILS S'INSTALLENT À BRY

### Naturopathe

Corine RAMADIER LEDOUX, praticienne naturopathe et réflexologue plantaire, accompagne tous ceux qui souhaitent agir pour leur bien-être dans un cadre bienveillant. Elle apporte des conseils adaptés et personnalisés tant au niveau de l'alimentation que de l'hygiène de vie globale, et se fera un plaisir de vous recevoir dans son cabinet sur les bords de Marne.

☎ 06 50 19 94 55

✉ [corine.naturopathe94@gmail.com](mailto:corine.naturopathe94@gmail.com)

### Concept store

Carla et Paola, deux jeunes Bryardes ayant fait des études de marketing spécialisées dans la mode, le luxe et la cosmétique, ont lancé début novembre leur concept store en ligne. Sur Sorelle e-shop, vous trouverez une jolie sélection de vêtements féminins, de bijoux, d'accessoires, de décoration et de produits de beauté.

📷 [sorelle\\_eshop](https://www.instagram.com/sorelle_eshop)

+ d'infos : [sorelle-eshop.com](http://sorelle-eshop.com)

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

## CLASSE ALPHA

### Visite du Maire à l'INA



Mercredi 16 décembre et mardi 19 janvier, Monsieur le Maire visitait les locaux de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) situés à Bry-sur-Marne, accompagné de Sophie KRICKORIAN, directrice adjointe déléguée à l'enseignement et à la formation.

L'occasion pour lui de découvrir les activités de l'Institut que sont la conservation des archives radio et télévisuelles et la formation aux métiers de l'audiovisuel, mais également d'échanger avec Laurent VALLET, président de l'INA et Alain ROCCA, directeur délégué à l'enseignement et à la formation. Dans ce cadre, et en tant que Vice-président du Territoire Paris Est Marne & Bois délégué au Social, Monsieur le Maire a pu rencontrer élèves et encadrants de la « classe alpha », classe préparatoire aux métiers de l'audiovisuel qui réunit 100 jeunes de tous horizons. Une formation d'excellence ouverte à tous sans prérequis qui s'intègre parfaitement dans le projet de développement de la Ville.

+ d'infos : [institut.ina.fr](http://institut.ina.fr)

## SOLIDARITÉ

### Donnez votre sang !

Dimanche 28 février, de 9h30 à 14h30, l'Établissement français du sang Île-de-France organise une collecte de sang, sur réservation, dans la salle de l'Hôtel de ville de Bry.

Donner son sang, c'est contribuer à sauver des vies ! En effet, 10 000 dons par jour sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Les produits sanguins ayant une durée de vie limitée (cinq jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges), il est important que les donateurs puissent se mobiliser régulièrement. Alors, pensez-y !

**Réservation de créneau sur :**

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## COMMERCES

### Soutenez vos restaurateurs pendant le couvre-feu

Malgré l'instauration d'un couvre-feu à 18h le 16 janvier dernier, les restaurateurs bryards continuent d'adapter leurs offres aux réglementations : les horaires ont été étendus sur la période du déjeuner, et les services de vente à emporter et de livraison ont été renforcés.

Afin de continuer à soutenir les restaurateurs payant durement la crise sanitaire, la Ville de Bry-sur-Marne a une nouvelle fois mis en ligne la liste des services proposés par ces commerces pendant cette période. Vous la retrouverez sur le site de la Ville et l'application mobile « BRY et vous ».

Par ailleurs, afin de soutenir les restaurateurs en cette période de crise sanitaire, la Ville a tenu à leur mettre à disposition un espace dédié sur la place du marché tous les mercredis et dimanches matins, avec l'aide de la société Géraud. Tout au long du mois de février, vous y retrouverez ainsi le restaurant *La plume*. La buvette de *L'Alexandrin* proposera quant à elle des plats à emporter.

+ d'infos : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

## FOODTRUCK

### Une nouvelle offre sur le parvis du RER

Depuis le mois de décembre, un nouveau foodtruck est installé sur le parvis de la gare RER de Bry : The Poké bowl factory. Ce camion de restauration rapide vous propose tous les lundis, mercredis et vendredis dès 17h, de commander à emporter des « poké bowl », plat originaire d'Hawaï composé de produits frais cuisinés chaque matin, dont vous pourrez choisir la composition. De quoi manger sainement tout en se faisant plaisir !

À noter, le foodtruck propose également ses services de livraison sur la commune midi et soir en réservant par téléphone, ainsi que des prestations pour vos événements tels que des anniversaires, mariages ou événements professionnels.

+ d'infos et commandes : 06 98 95 27 12 ou [thepokebowlfactory.fr](http://thepokebowlfactory.fr)



## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



### Programmation du mois de février

Pour février, la boutique éphémère, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires, vous prépare encore de nombreuses surprises avec trois nouveaux exposants. Du mardi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 13h, vous retrouverez leurs créations et produits en plein centre-ville, au 22 Grande rue Charles de Gaulle.

#### • Artbry

Du mardi 26 janvier au dimanche 7 février, l'atelier de restauration de tableaux et de cadres anciens Artbry vous accueillera pour rendre lumière et couleurs à vos peintures. Artisan d'Art agréé par la Charte qualité de la Chambre des métiers du Val-de-Marne, l'atelier vous proposera également un service d'encadrement sur mesure.



#### • Au comptoir de Régine

Du mardi 9 au dimanche 21 février, vous aurez l'occasion de découvrir des tenues alliant tradition et modernité confectionnées par une coopérative de femmes couturières au Bénin. Des tenues de madras provenant des Antilles seront également proposées à la vente, de même que du linge de maison et des objets de décoration.



#### • Samuel GUILLONNET

Entrepreneur spécialisé depuis près de 25 ans dans l'art de la table et les ustensiles de cuisine, Samuel GUILLONNET sera présent à la boutique éphémère du mardi 23 février au dimanche 7 mars. Vous y retrouverez une large sélection d'ustensiles de cuisine et de linge de maison de qualité et à petits prix.



## BONS D'ACHAT

### Une opération réussie !

Début décembre, dans le contexte de la crise sanitaire, la Ville de Bry-sur-Marne lançait une vaste opération de soutien aux commerces de proximité avec le mouvement « J'aime ma ville, j'achète à Bry ». Dans ce cadre, de nombreux Bryards ont répondu présents, notamment par le biais de l'achat de bons valables dans un grand nombre de magasins de la commune et sur le marché. Pour les fêtes, ils ont décidé d'acheter Bryard, merci à eux !

En date du 13 janvier, 76% de ces bons avaient été dépensés soit plus de 6 000 €, à la fois dans les commerces bryards partici-



pants pour 47% d'entre eux mais aussi sur le marché à 53%, la société Géraud étant le prestataire de l'opération. Le bilan complet de cette opération sera connu fin février, date limite pour les commerçants pour obtenir le remboursement des bons.

## LOISIRS SENIORS

### Sortez vous aérer !

#### • Goûter festif

Vendredi 12 mars à 15h, laissez-vous surprendre par un talentueux magicien-mentaliste-hypnotiseur lors du goûter festif des seniors. Phénomène du moment dans le milieu du spectacle et de la télévision, il joue avec toutes sortes d'objets et vous envoûtera certainement avec humour !

Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 28 février au 01 45 16 68 00

Gratuit - 90 places



#### • Sortie de Senlis à Chalais

Jeudi 18 mars, partez à la découverte de Senlis au travers d'une visite guidée. Après avoir déjeuné dans un restaurant de la ville, vous vous rendez ensuite à l'abbaye de Chalais dans laquelle vous pourrez admirer la chapelle abbatiale, construite sous le règne de Saint-Louis.

Inscriptions le mardi 9 février de 9h à 12h en mairie

Tarif : 40 € - 52 places



Ces deux événements se tiendront sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales

## ENTRETIEN

## Allô Monsieur le Maire

À partir du mois de février, chaque premier mercredi du mois, vous pourrez directement appeler Monsieur le Maire. Ces permanences téléphoniques du Maire seront, dans un second temps, complétées par des permanences en mairie. Explications.

**Vie à Bry : Monsieur le Maire, pourquoi avoir choisi de mettre en place des permanences ?**

**Charles ASLANGUL :** L'instauration du dispositif « Allô Monsieur le Maire » était un de mes engagements. J'honore donc ma promesse. Je tiens beaucoup à maintenir un lien privilégié avec les Bryards. Je veux être un Maire accessible pour tous. Avec la crise sanitaire, j'ai préféré commencer par les permanences téléphoniques afin de pouvoir échanger facilement avec chacun, même les plus fragiles pour qui se déplacer en mairie peut s'avérer compliqué.

J'apprécie tout particulièrement la relation directe, sans intermédiaire ni filtre, que cette formule permet. Souvent je croise des habitants dans la rue qui m'interpellent sur des sujets qui comptent pour eux. Toujours, j'essaie d'apporter une réponse rapide à leur demande, quand cela est possible. J'ai donc voulu que cette possibilité de m'alerter et/ou d'échanger avec moi soit ouverte à tous. Avec « Allô Monsieur le Maire », les Bryards pourront ainsi directement m'interpeller et je veillerai personnellement à la résolution des problèmes soulevés.

**VàB : Quels types de demandes pourront être formulées par les Bryards ?**

**C.A. :** Le but de ces permanences téléphoniques est de permettre à tous d'aborder n'importe quel sujet. Si les Bryards veulent me signaler un problème, me soumettre une idée ou aborder un sujet plus personnel, ces temps d'échange en seront l'occasion. Les sujets sont libres, même ceux qui ne relèvent pas de la compétence du Maire. Je pourrais, le cas échéant, orienter les



« Je tiens beaucoup à maintenir un lien privilégié avec les Bryards. Je veux être un Maire accessible pour tous »

Bryards vers les institutions compétentes et les aider dans leur démarche. Si un sujet implique une réflexion plus poussée, nous prendrons alors rendez-vous en mairie.

**VàB : Comment sera-t-il possible de prendre rendez-vous ?**

**C.A. :** Le principe est l'accès libre et sans rendez-vous. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous physique, il faut envoyer un courrier à la mairie ou écrire à [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr). Pour les permanences « Allô Monsieur le Maire », il suffira d'appeler l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00 chaque premier mercredi du mois entre 16h et 17h 15. L'objet de l'appel sera demandé afin que je puisse au mieux préparer la rencontre et, si possible, répondre aux attentes exprimées. Le nom et numéro de téléphone de la personne souhaitant un entretien téléphonique seront alors consignés et je rappellerai selon l'ordre d'appel. Je ne souhaitais pas vous obliger à patienter au téléphone plusieurs minutes le temps que l'appel précédent se

termine. Je n'ai pas non plus voulu me limiter à un temps contraint par appel. Chaque situation est différente et je veux accorder le temps nécessaire à chaque demande.

**VàB : Un mot pour inciter les Bryards à vous appeler ?**

**C.A. :** La tendance de ces dernières années en France a été d'éloigner les responsables politiques, les décideurs, des citoyens. C'est sans doute une des sources de la crise démocratique que nous traversons. Je pense, au contraire, qu'il faut plus de proximité, d'écoute et de dialogue. Comme Maire, je dois assumer la lourde tâche de servir le bien commun et de permettre le bien vivre à Bry, encore faut-il écouter et entendre les Bryards ! Alors, par la mise en place de ces permanences inédites à Bry, je leur permets pour la première fois de se faire entendre et d'avoir un échange franc, direct et constructif avec leur Maire. Chères Bryardes, chers Bryards, à vous la parole ! À vos téléphones ! ■

## Allô Monsieur le Maire

Chaque premier mercredi du mois entre 16h et 17h 15

Permanences sans rendez-vous au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique des appels passés

## SPORT

### Mise à l'honneur des sportifs bryards

Cette année, du fait de la situation sanitaire, la cérémonie de remise des Trophées du Sport n'aura pas lieu. Néanmoins, la Ville a tout de même souhaité mettre à l'honneur les sportifs bryards qui ont marqué l'année 2020 par leurs performances.

#### • Yohann SENECHAULT

Âgé d'à peine 18 ans, Yohann SENECHAULT est, l'un des meilleurs céistes français toutes catégories confondues. Sociétaire du *Canoë Kayak Club de France* (CKCF) depuis de nombreuses années maintenant, 2020 aura été marqué pour lui par de nombreuses réussites : finaliste du Championnat de France Junior, troisième position au Championnat de France Junior par équipe et également troisième position au Championnat d'Europe Junior par équipe. Il a par ailleurs participé aux sélections d'équipe de France à Pau pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021.



#### • Paul CASCARINO et Mathis PIEPHO

Toujours au *Canoë Kayak Club de France*, le duo formé par les deux juniors Paul CASCARINO et Mathis PIEPHO s'est également illustré brillamment en 2020. Grâce au maniement de leurs canoës et à leur technique maîtrisée, ils ont réussi à terminer en troisième position au Championnat de France Junior par équipe, et en première position en canoë biplace lors du Championnat de France Junior de Slalom à l'Argentière-la-Bessée en octobre 2020. Une belle lancée qui confirme celle qu'ils avaient prise déjà en 2019.



#### • Alina RASSEL

Alina RASSEL a rejoint le *Canoë Kayak Club de France* en septembre 2020 en tant que monitrice. Au sein du CKCF, elle encadre aussi bien les jeunes débutants que le groupe de perfectionnement, les groupes de loisirs adultes, les séances de renforcement musculaires, les sorties à la journée ou encore les sessions « découverte » ouvertes à un public non licencié. De nationalité belge, cette jeune femme de 24 ans a conservé cette année encore ses deux titres de Championne de Belgique en kayak et en canoë biplace.



#### • Anthony LEMAY

Élève du PSCB Judo-Jujitsu depuis l'âge de 5 ans, Anthony LEMAY (au centre sur la photo ci-dessus) est l'une des jeunes recrues prometteuses du club, faisant partie de la relève. Après le titre de Champion de France Combat en 2019, il s'est classé cette année en troisième position en Combat pour les moins de 85 kg lors des Championnats de France Juniors de Ju-Jitsu. Un travail et une technique maîtrisée qui lui ont permis de continuer ses performances en 2020, grâce aux nombreux sportifs de haut niveau rencontrés via le club.



## • Trystan PRUDHOMME

Trystan PRUDHOMME, jeune judoka également adepte de ju-jitsu, au PSCB Judo-Jujitsu depuis très jeune, a percé cette année sur le circuit national. Il termine vice-champion de France cadet en Combat pour les moins de 60 kg. Une belle performance pour une première qualification qui récompense de nombreuses années de travail malgré un contexte peu propice à l'entraînement cette année, avec les deux confinements et le contexte sanitaire que l'on connaît. On lui souhaite le meilleur pour les années à venir !



## • Damien LEMOULT

Toujours au PSCB Judo-Jujitsu, Damien LEMOULT est le troisième sportif du club à avoir attiré l'attention au niveau national en 2020. Après une année 2019 où il a terminé vice-champion de France cadet et troisième aux Championnats de France Juniors en duo avec Clémentine KOUIDRI en Ju-Jitsu technique, il s'est cette année qualifié en Ju-Jitsu Combat et a terminé en troisième position dans la catégorie des moins de 60 kg. De quoi récompenser les nombreux entraînements et son engagement au sein du club.

## • Victor EL KHOLTI

Membre de la Société Nautique du Perreux, Victor EL KHOLTI (au centre sur la photo ci-dessous) a obtenu en 2020 le titre de champion de France en catégorie Junior et la troisième place au championnat du monde d'aviron indoor. Malheureusement, à cause de la pandémie, Victor n'aura pas pu participer à toutes les compétitions nationales et internationales. Cette année, il continue le haut niveau aux États-Unis, à l'université de Boston où il a obtenu une bourse grâce à ses performances sportives et son excellent niveau scolaire. De quoi rendre fier le club local ! ■



## LE MOT DE L'ÉLUE



“ Cette année fut une année compliquée pour le monde sportif. Malgré des conditions difficiles liées à la crise sanitaire, je tenais, au nom de l'équipe municipale, à remercier et à féliciter chaleureusement ces valeureux compétiteurs qui ont su conserver toute leur énergie et toute leur motivation pour faire briller notre ville de Bry-sur-Marne sur les podiums nationaux et internationaux et véhiculer les nobles valeurs du sport. ”

**Sylvie ROBY**  
Adjointe au Maire déléguée au Sport

# L'Université de Créteil et la Ville, un partenariat gagnant-gagnant

Depuis septembre, un partenariat entre l'Université de Créteil et la Ville de Bry-sur-Marne a été mis en place. Soutenu et suivi par le Comité départemental de Tourisme, il a pour but de valoriser et développer le patrimoine communal.

La municipalité a été contactée il y a plusieurs mois par l'équipe encadrante du Master 2 Histoire publique pour établir un partenariat autour de la valorisation de l'Histoire de Bry-sur-Marne. Il s'agit d'une spécialité de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Paris Est Créteil. L'objectif de cette formation est de former une vingtaine d'étudiants en histoire, à sa divulgation auprès du grand public et à toutes les méthodes et moyens publics qui permettent cette valorisation. Pendant leur cursus, les étudiants bénéficient d'un enseignement théorique par des enseignants-chercheurs, et des professionnels, et parallèlement à cela, un enseignement de terrain qui répond à une véritable demande d'une entreprise ou d'une collectivité locale. C'est dans ce cadre que le partenariat avec la Ville de Bry a été proposé.

Au vu de la richesse et la pertinence du patrimoine de Bry, l'équipe encadrante a demandé à s'appuyer sur le patrimoine communal en tant que terrain d'études sur lequel les étudiants, accompagnés par leurs enseignants, pourraient mettre en application leurs connaissances. Un partenariat gagnant-gagnant pour les deux parties car il sert de support de formation pour les enseignants de l'Université et permet aussi à la Ville d'acquérir des projets de valorisation. « Il nous a semblé que cela pouvait être intéressant de proposer ce partenariat à la commune avec la richesse du patrimoine autour du diorama de Daguerre. Nous étions également très intéressés par les sujets de l'image, de la mémoire de 1870, et de la présence de la Marne, un thème sur lequel il est difficile de



**« Les étudiants ont apporté une vision moderne de la valorisation du patrimoine et ont proposé des idées que la municipalité n'aurait peut-être pas imaginé »**

*faire l'impasse dans le Val-de-Marne. Bry avait tous ces atouts ! » a souligné Virginie MATHÉ, enseignante-chercheuse et ancienne encadrante du Master 2 Histoire publique.*

Trois thématiques ont été retenues : le diorama de Daguerre, la Bataille de Bry-Champigny en 1970, la valorisation touristique et historique des bords de Marne. Les étudiants ont donc été répartis en trois groupes de quatre à cinq personnes pour travailler.

Tous les mois, les étudiants faisaient part de leur avancement par le biais de points réguliers par visioconférence. Ils ont pu échanger avec les élus et le service culturel municipal et ainsi enrichir leurs propositions. Le Comité départemental de Tourisme a joué un rôle important dans ce projet, il a soutenu et suivi les travaux en apportant son expertise et sa vision.

À l'issue des travaux démarrés en septembre, le 11 janvier dernier, chaque groupe a présenté et remis gracieusement à la Ville un dossier illustré qui présente une réflexion complète de valorisation comportant la description du projet, sa mise en œuvre, les moyens nécessaires pour y parvenir, le budget...

Cette restitution a eu lieu à l'Hôtel de Ville, présidée par l'adjointe au Maire à la Culture, Virginie PRADAL, et en présence d'autres adjoints, Véronique CHEVILLARD, Pierre LECLERC, Didier KHOURY, Sylvie ROBY, les responsables des services culturel et animations de la Ville, les encadrants pédagogiques du Master 2 Histoire publique de l'Université de Créteil, un représentant du Comité départemental de Tourisme, et les trois groupes d'étudiants.

Ces derniers ont apporté une vision moderne de la valorisation du patrimoine et ont proposé des idées que la municipalité n'aurait peut-être pas imaginé, telles que la mise en valeur du patrimoine par des balades sonores dans plusieurs endroits de la ville pour les trois thématiques, la mise en place d'un parcours dans la Villa Daguerre avec des bornes d'informations, l'organisation d'animations dans le cadre d'un festival nautique, et bien plus encore. La Ville est totalement libre de mettre en place un ou plusieurs projets présentés pour une mise en place à l'avenir. Par ailleurs, elle remercie les étudiants pour leurs idées et leur implication, et ce dans un contexte difficile. ■

## SOLIDARITÉ

Le CMJ s'engage avec **Les bouchons d'amour**

Malgré la crise sanitaire, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Bry-sur-Marne continue de s'engager pour des projets solidaires et respectueux de l'environnement. C'est le cas du partenariat qui vient d'être mis en place avec l'association *Les bouchons d'amour*.

**Un intérêt des jeunes pour l'environnement**

La sphère éco-urbanisme du CMJ comprend 15 jeunes âgés de 14 à 17 ans. Soucieux de réfléchir à comment prendre mieux soin de notre planète, ils travaillent actuellement en visio-conférence à la mise en place de projets qui peuvent être transposables dans le contexte sanitaire actuel. *Les bouchons d'amour*, association nationale recyclant les bouchons en plastique pour venir en aide aux personnes en situation de handicap, ils en ont entendu parler par l'un de leurs encadrants. Très rapidement, et après des échanges avec Françoise COURTIN, responsable de l'antenne de Montreuil, site de l'association le plus proche de Bry-sur-Marne, les jeunes ont eu envie de soutenir cette démarche. Pour Maxime du CMJ, cette action était surtout simple à mettre en place : « *Les bouchons en plastique sont des déchets que tout le monde possède, ils peuvent donc être facilement collectés pour être réutilisés pour une bonne action* ». Des petits gestes qui, mis bout à bout, peuvent néanmoins avoir un impact réel.

**Une association solidaire**

*Les bouchons d'amour*, c'est une association reconnue d'intérêt général créée en 2001. Elle a depuis évolué et s'est développée en créant des antennes régionales un peu partout en France, et notamment en Île-de-France. L'objectif de l'association est de collecter des bouchons en plastique afin de les vendre à une entreprise de recyclage pour générer du profit qui sera utilisé à des fins solidaires. En effet, les bénéfices engrangés par l'association servent à soutenir les personnes en situation de handicap : achat de matériel adapté pour la *Fédération française de handisport*, soutien à la formation de chiens guides par l'association *Handi'chiens*, achat de matériel et aménagement de logements et de véhicules... Un intérêt supplémentaire pour Elise du CMJ pour qui : « *C'est important de s'impliquer pour aider les personnes en difficulté* ». Par ailleurs, la collecte et le tri étant faits uniquement par des bénévoles, l'intégralité des sommes récoltées est reversée aux associations partenaires et aux projets soutenus. En 2020, l'association a collecté 455,840 tonnes de bouchons en plastique.

**Un point de collecte bientôt à Bry**

À l'initiative du CMJ, l'Espace Co de Bry-sur-Marne, situé au 3 rue de Reims, va devenir un point de collecte des « bouchons d'amour » dès le mois de février. Tous les Bryards auront alors la possibilité de déposer leurs bouchons en plastique usagés aux horaires d'ouverture de la structure. Une fois qu'une quantité suffisante sera collectée, la récolte sera déposée par les jeunes et encadrants du



Les bénévoles de l'association au centre de collecte de Montreuil.

CMJ au centre de collecte de Montreuil, où elle sera triée par les bénévoles de l'association. Ces bouchons en plastique seront alors vendus à leur entreprise partenaire qui s'occupera de les recycler en échange d'un paiement à la tonne. Une première étape dans ce partenariat ? C'est ce que veut croire Caroline du CMJ : « *L'idée serait de pouvoir développer d'autres actions avec l'association comme des événements ponctuels par exemple. On pourrait aussi aller découvrir leur environnement de travail au sein du centre de collecte de Montreuil* ». Encore de nouveaux projets, donc ! ■

**Ne jetez pas vos bouchons en plastique !**

Désormais gardez vos bouchons en plastique de bouteille d'eau, de lait, de jus de fruits, de soda... collectez-les et ramenez-les à l'Espace Co situé au 3 rue de Reims afin qu'ils soient recyclés au profit de l'association *Les Bouchons d'amour*. N'hésitez pas à en parler autour de vous : à vos collègues, vos camarades de classe, vos voisins, votre famille... Et comme dirait Sven du CMJ : « *Monter ce type de collecte à l'échelle de la ville est très important, tout autant que les initiatives individuelles, alors participez !* ».

# L'Espace emploi en soutien des jeunes

Dans le contexte de la crise sanitaire, il n'est pas aisé pour les jeunes Bryards de trouver un emploi ou un stage. C'est pourquoi l'Espace emploi continue d'accompagner les moins de 26 ans dans leurs démarches, en partenariat avec les acteurs institutionnels.

Structure d'accueil de proximité, l'Espace emploi de Bry-sur-Marne propose un suivi personnalisé destiné aux Bryards âgés de 16 à 25 ans dans leurs recherches de stage, d'emploi saisonnier ou de premier emploi. En 2020, 132 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement par l'Espace emploi dans leurs recherches. Grâce à l'expertise des agents de l'Espace emploi de la Ville, les jeunes ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement de qualité : accueil et suivi par une conseillère en insertion professionnelles lors de rendez-vous individuels, travail sur les techniques de recherche d'emploi (CV et lettre de motivation), accès à l'espace documentaire... Par ailleurs, l'Espace emploi leur propose également de suivre de nombreux ateliers collectifs animés par des bénévoles et des prestataires : anglais à visée professionnelle, utilisation des réseaux sociaux dans le cadre de sa recherche d'emploi, codage informatique... Enfin, le service Emploi peut quelques fois proposer aux jeunes, suivant les périodes de l'année, des offres d'emplois saisonniers, de jobs étudiants, de stages ou de premiers emplois.

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'Espace emploi se mobilise particulièrement en tant que partenaire du Plan gouvernemental « I jeune, I solution », qui a pour objectif de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle en proposant aux entreprises



qui les embauchent des aides financières exceptionnelles. Dans ce cadre, les entreprises peuvent par exemple bénéficier jusqu'en fin février 2021 de primes pour favoriser l'apprentissage et les contrats de professionnalisation des jeunes préparant un diplôme ou un titre de niveau licence ou master. Les jeunes désirant s'engager dans une mission d'intérêt général lors d'une première expérience professionnelle de 6 à 12 mois pourront quant à eux s'orienter vers le service civique, dont le nombre de missions ont été renforcées cette année. Enfin, le Contrat unique d'insertion (CUI) pourra être proposé aux jeunes ayant des difficultés à s'insérer professionnellement, sous forme de CDD d'au moins six mois ou de CDI. Ceux-ci s'engageront alors dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par des référents chargés de leur insertion et leur suivi.

Toujours via le plan « I jeune I solution », l'Espace emploi peut également orienter les jeunes vers des secteurs et métiers d'avenir comme la transition écologique, le numérique, le soin et la santé, ainsi que les secteurs prioritaires du plan de relance qui doivent faire évoluer leurs besoins de compétences (tourisme, industrie, agriculture...). En effet, depuis la fin de l'année 2020, chaque jeune de moins de 25 ans sans qualification peut accéder à une offre de formation qualifiante ou préparant à la qualification adaptée à ses besoins, via la plateforme en ligne « Moncompteformation ». Des parcours personnalisés de quelques mois sont également prévus pour les décrocheurs scolaires de 16 à 18 ans afin de leur faire découvrir des métiers pour qu'ils puissent construire leur projet professionnel en se confrontant à la réalité du monde du travail. Enfin, des places de formation supplémentaires peuvent être accordées aux lycées exposés à la crise de l'emploi et étudiants n'ayant pas pu trouver de place dans l'enseignement supérieur.

Pour plus d'informations appelez l'Espace emploi au 01 45 16 68 40 ou rendez-vous sur : [ljeune1solution.gouv.fr](https://ljeune1solution.gouv.fr) ■



#1jeune1solution  
Je trouve MA solution

MON PROFIL : Age Diplôme

MON PROJET : Secteur Je recherche

Rechercher

## PLAN LOCAL D'URBANISME

## Engagement de la modification simplifiée n°1

La Ville de de Bry-sur-Marne a souhaité engager une modification simplifiée de son Plan local d'urbanisme via le Territoire Paris Est Marne & Bois. Cette procédure est mise à disposition de tous du 8 février au 10 mars 2021 inclus.

À la demande de la Ville, le Territoire Paris Est Marne & Bois, désormais gestionnaire de la compétence « urbanisme », a engagé une procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) de Bry-sur-Marne par arrêté du 18 novembre 2020. L'objectif est de réduire l'emprise de la zone UF au bénéfice de la zone UFa pour accompagner l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Pôle Image dans son besoin de logements étudiants.

À la suite de cela, cette procédure sera mise à disposition du public du 8 février au 10 mars 2021 inclus, avec notamment à disposition du public : un registre de concertation, une note de présentation du projet de modification simplifiée exposant les motifs, un plan de zonage, la décision de la Mission régionale d'Autorité environnementale et les avis des personnes publiques associées.



Durant cette période, le dossier et le registre de concertation, permettant à ceux qui le souhaitent de formuler des observations, sera disponible en mairie de Bry-sur-Marne, aux horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h. Le dossier sera également consultable sur le site de la Ville : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr). Par ailleurs vous pourrez adresser vos requêtes et remarques par courriel : [modifplubry@pemb.fr](mailto:modifplubry@pemb.fr), ou par courrier à l'attention du service Urbanisme : Hôtel de ville – 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne. ■

## RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

## Lancement d'une procédure

Suite à l'appel lancé en novembre dernier, la Ville de Bry-sur-Marne a reçu de nombreux témoignages concernant l'apparition de fissures sur des habitations. Elle a donc engagé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en Préfecture.

Début novembre 2020, la Ville de Bry-sur-Marne lançait un appel à témoins concernant l'apparition de fissures importantes sur les maisons et immeubles de la commune, dont l'origine pourrait être due aux conditions météorologiques exceptionnelles de l'été passé. Deux mois plus tard, elle recensait suffisamment de demandes pour lancer des démarches auprès de la Préfecture du Val-de-Marne. Le dossier de demande de reconnaissance



de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène de de sécheresse et réhydratation des sols, c'est-à-dire de mouvements de terrains différentiels consécutifs à une sécheresse, a été transmis en Préfecture début janvier 2021. Cette dernière centralise toutes les demandes communales du

Département et sollicitera pour ce faire les rapports techniques d'experts à ajouter au dossier. Une fois que cela sera fait, la Préfecture transmettra le dossier à la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du Ministère de l'Intérieur, où il sera instruit.

C'est ensuite la Commission interministérielle du Ministère de l'Intérieur qui sera chargée de donner son avis le dossier communal. Elle se prononcera sur le caractère naturel et l'intensité anormale du phénomène en se basant sur les expertises techniques réalisées. Sur le fondement de ces avis, qui ont un simple caractère consultatif, les ministres compétents décideront de la reconnaissance ou non de la commune en état de catastrophe naturelle. Cette décision sera formalisée par un arrêté interministériel publié au Journal Officiel. C'est pourquoi cette procédure risque de prendre de nombreux mois. ■

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### Les jeunes impliqués dans la vie locale

Bien que la situation sanitaire rende compliquée l'organisation d'actions par le Conseil municipal des jeunes (CMJ) cette année, les jeunes ont à cœur de continuer à mettre en place et organiser des projets.

Le CMJ, ouverts aux 14-17 ans, propose des actions et met en place des projets tant en faveur de la jeunesse que de l'intérêt général. Ils sont soutenus dans leurs initiatives par Stefano TEILLET, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, ainsi qu'une équipe pédagogique qui les encadre, les forme et les guide. Organisé en quatre sphères, chaque groupe réfléchit sur des actions autour d'une thématique : l'événementiel, l'éco-urbanisme, le social ou la communication. Plusieurs projets ont d'ores et déjà commencé.

Pour continuer à favoriser le lien social dans le contexte de la crise sanitaire, les jeunes du pôle événement avaient à cœur de mettre en place l'animation « Art culinaire » qui était ouverte à tous les Bryards et personnes travaillant à Bry. Elle s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2020, période durant laquelle les familles ont eu le défi de se prendre en photo ou en vidéo, en train de cuisiner un plat ou un dessert de chez eux. Merci à eux pour leur participation !

Le pôle éco-urbanisme, travaille entre autres sur la création d'un jeu de société sur le développement durable et des effets sur la planète.



La sphère du social s'attache à préparer un jeu pédagogique sur le thème préventif des violences faites aux femmes. Ils ont également écrit des messages et des chansons de soutien destinés aux personnels soignants des deux hôpitaux de la ville ainsi qu'aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

L'équipe communication œuvre quant à elle sur un journal biannuel destiné aux 12-18 ans.

De nombreux autres projets sont en réflexion et seront proposés à l'assemblée plénière composée de Monsieur le Maire, les représentants du CMJ et l' élu à la jeunesse. ■

## EXPOSITION

### À la découverte du SNAA en ligne !

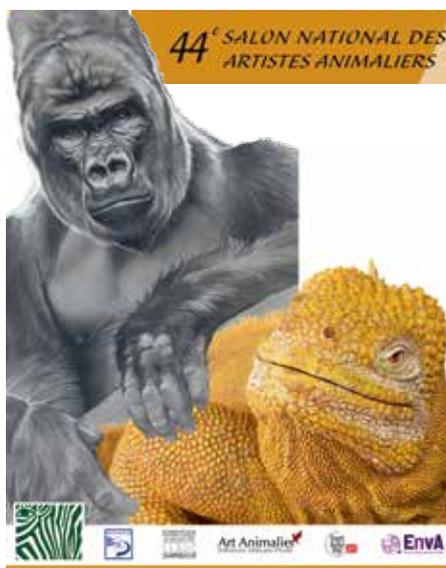
Depuis plus de 44 ans, le Salon national des artistes animaliers (SNAA) est une référence, sa renommée dépasse largement nos frontières. Pour la première fois de son histoire, le salon vous donne rendez-vous en ligne.

#### Les animaux au cœur de l'art

L'association SNAA a été créée en 1976 à l'initiative de Roger B. BARON, sculpteur, et de son ami Étienne AUDFRAY, alors Maire de la commune. Ils avaient la volonté de mettre en valeur l'art animalier et de faire de ce salon une référence. Plus de 160 œuvres sont présentées au public et des prix sont décernés chaque année à des artistes animaliers de talent pour l'ensemble de leur œuvre.

#### Un concours reconnu

Le SNAA reçoit chaque année près de 300



candidatures d'artistes français et internationaux pour exposer à Bry et accueille plus de 7 000 visiteurs.

En 2020, le jury, composé de 13 artistes et personnalité du monde des arts et de la nature, a remis :

- le prix Roger B. Baron qui récompense cette année Olivier CLAUDON, peintre illustrateur dont le sujet animalier est traité de manière réaliste et mis en scène dans un cadragé épuré ;
- le Grand prix Animalier Edouard Marcel Sandoz qui lui a été attribué à Olivia TREGAUT, créatrice de sculptures en grès et en bronze qui sont tantôt réalistes, tantôt fantaisistes.

#### Le SNAA dans votre salon

Cette 44<sup>e</sup> édition n'ayant pu se tenir en novembre dernier, le SNAA se rend directement chez vous pour la première fois de son histoire ! Il vous donne rendez-vous sur le site dédié [snaa.fr](http://snaa.fr). Vous y retrouverez l'ensemble des œuvres présentées par une centaine d'artistes. ■

# Conseil municipal

COMPTE-RENDU DE DÉLIBÉRATIONS\* DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER



## Approbation de conventions avec le CAUE94

Conformément aux engagements politiques pris lors de la campagne électorale, la municipalité a décidé de lancer une démarche d'élaboration de diverses chartes dans l'objectif de préserver la Ville de Bry-sur-Marne, embellir le cadre de vie et réussir la transition écologique. Dans ce cadre, la Ville a sollicité le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne, expert dans ce domaine, pour l'accompagner dans la réalisation d'un cahier de recommandations architecturales, d'une charte des devantures commerciales et d'une charte qualité construction. Pour

ce faire, il a donc été proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver les conventions proposées par ce dernier.

## Subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2021

Lors du vote du budget primitif 2021, le Conseil municipal a voté, au titre de l'année 2021, une enveloppe de 40 000€ de subventions de fonctionnement en direction des associations culturelles communales, de 179 000€ pour les associations sportives municipales et de 1 550€ pour les associations d'anciens combattants. À noter, un décret datant du 6 juin 2001 impose aux collecti-

tivités territoriales de conclure une convention annuelle avec les organismes de droit privé auxquels elles accordent une subvention dont le montant annuel dépasse 23 000€ afin de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de cette subvention. C'est le cas cette année du *Canoë kayak club de France* et du *Tennis Club de Bry*.

Par ailleurs, le Conseil municipal a également voté des crédits pour le secteur social : 1 500€ pour les associations sociales dépendant du service Social de la Ville, et 602 220€ au profit de son Centre communal d'action sociale (CCAS). Dans ce cadre, 329 000€ seront dédiés aux associations locales et nationales œuvrant pour les seniors, les personnes en situation de handicap, la lutte contre l'exclusion, et la santé, et 10 400€ aux demandes de subventions exceptionnelles qui peuvent intervenir en cours d'année.

## Adoption de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité

Les valeurs de la République et de la laïcité sont régulièrement attaquées et bafouées par des dérives qui menacent la cohésion nationale. Face à cette situation, la Région Île-de-France a adopté une charte dédiée à cette question en 2017, dans le cadre de son plan de lutte pour la défense de la laïcité et les valeurs de la République et l'engagement dans la prévention de la radicalisation. Ce plan veut être le garant d'une région exemplaire, réconciliée autour des valeurs du vivre-ensemble, de la mixité et de l'égalité. C'est pourquoi la commune de Bry-sur-Marne a souhaité adopter cette charte pour d'une part la diffuser au niveau de son territoire, et d'autre part valoriser les opérateurs associatifs qui s'inscrivent pleinement dans cette démarche tout en conditionnant son soutien aux seules associations qui s'engageront à respecter les valeurs républicaines.

*\*L'intégralité des délibérations est consultable sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)*

## Et aussi...

- Approbation de contrats de prêt d'œuvres entre la Ville de Bry-sur-Marne et plusieurs institutions pour l'exposition sur la bataille de Champigny
- Don d'argent par le Comité des Bords de Marne du Souvenir Français à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Champigny
- Approbation du rapport d'activité 2019 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC). Ce rapport est consultable sur demande en mairie.

## Prochain Conseil municipal

Lundi 12 avril à 20h

*Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)*

## Transition écologique et propreté de notre ville, il faut agir



En ce temps de crise, l'équipe municipale a cru bon d'investir dans un changement de logo de la ville pour un blason souligné par un "Moult Viel que Paris". Nous espérons que cela ne reflète pas l'état d'esprit d'une équipe tournée vers un lointain passé alors que Bry doit s'adapter aux nouveaux défis de l'avenir.

Comme de nombreuses communes françaises l'ont déjà initiées, il est temps que notre ville s'engage dans sa transition écologique et l'amélioration de sa qualité de vie au travers d'un plan pluriannuel.

Ce plan devra porter sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics, sur la mobilité durable, sur les questions des déchets, de la nature dans les quartiers urbanisés et de la qualité de l'air.

La rénovation des bâtiments publics doit désormais inclure au maximum les nouvelles techniques de performance énergétique, les cours des écoles doivent être végétalisées pour apporter à nos enfants de la fraîcheur lors des mois chauds et une qualité de l'air améliorée. La densification liée à l'urbanisation dans certains quartiers doit s'équilibrer par des espaces plus verdoyants à proximité.

Concernant la mobilité durable, les déplacements à vélo se sont largement accrus, été comme hiver. Bry ne peut plus se passer de l'aménagement d'un réseau de pistes cyclables sécurisées, de larges parkings à vélos à la gare RER, en entrée du centre ville et aux abords des collèges.

Concernant les déchets, chaque Bryard peut observer les conteneurs à verre débordant, le manque de poubelles, le nombre important de mégots et détritiques par terre sans compter les déjections canines devenues "insupportables" pour nombre de nos concitoyens.

Un plan propreté doit être rapidement envisagé, des solutions existent : cendriers urbains pour le recyclage des mégots, augmentation du nombre de conteneurs à verre et de poubelles, installation de composteurs collectifs, amélioration de la sous-traitance du nettoyage de la ville.

Enfin, comme toutes les communes avoisinantes, Bry doit adopter un décret municipal contre les déjections canines sur le domaine public et le faire respecter, enjeu urgent d'hygiène publique.

**Sandrine LALANNE**  
Conseillère municipale  
Groupe d'opposition « Vivons Bry »  
Vivonsbry.fr  
s.lalanne@bry94.fr

## La Mairie et les Bryards solidaires



Je tiens à remercier tous les Bryards qui ont joué le jeu en nous aidant à soutenir les commerces de proximité depuis plusieurs mois.

Chacun sait l'impact de la crise sanitaire en termes économique et donc ses répercussions sur nos petits commerçants qui ont été fermés (à la différence des grandes surfaces !) et sont donc menacés dans leur activité.

À Bry, nous sommes fiers d'avoir constaté que les Bryards ont répondu à notre campagne de communication « J'aime ma ville, j'achète à Bry » !

D'abord, grâce aux bons d'achat que nous avons créés et qui étaient uniquement valables dans les commerces Bryards. Ce sont 200 familles qui ont ainsi consommé directement dans nos enseignes Bryardes grâce à cette opération solidaire réussie. Nous nous réservons la possibilité de réitérer l'opération si besoin, pour les restaurateurs notamment.

Par ailleurs, suite à notre appel à consommer local pour les fêtes de Noël, nous avons constaté avec bonheur que beaucoup de Bryards ont fait leurs achats, parfois tous, uniquement chez les commerçants de Bry. Merci pour eux ! Je vous invite à continuer de consommer local et à garder cette habitude même après la crise.

Nous avons aussi permis à des commerçants Bryards d'obtenir gracieusement un chalet dans le marché de Noël organisé en décembre devant la Mairie. Cela leur a permis de gagner en visibilité et de travailler un minimum.

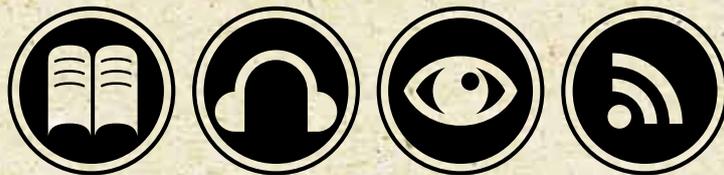
En décembre, nous avons voté au Conseil municipal l'exonération totale des droits d'occupation du domaine public, une taxe en moins donc, pour les commerçants qui ont dû fermer leurs portes temporairement à cause de la crise sanitaire.

La crise n'est pas terminée et nous continuons d'être quotidiennement aux côtés des commerçants pour les accompagner, notamment pour l'obtention des aides promises par l'État.

Enfin, à l'heure où j'écris ces lignes, les restaurants sont toujours fermés. Nous préparons donc des opérations de soutien exclusivement dédiées aux restaurateurs. Je vous invite à suivre ces futures opérations sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr) ou nos réseaux sociaux. D'ici là, pensez à passer des commandes de ventes à emporter qui les aident un minimum. Continuons d'être solidaires !

**Laurent TUIL**  
Conseiller municipal délégué  
aux commerces, artisanat et TPE  
Groupe de la majorité municipale  
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »  
l.tuil@bry94.fr

# MÉDIATHÈQUE DE BRY-SUR-MARNE



j'y vais!



+ d'infos au : 01 47 06 57 03  
[mediatheque@bry94.fr](mailto:mediatheque@bry94.fr)  
28, rue des Tournanfis  
Bry-sur-Marne

# De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Comment se passent les cours à l'école de musique avec le couvre-feu ? ”

☎ Philomène F.

## Notre réponse :

L'école municipale de musique a repris ses activités en présentiel pour les enfants et adolescents fin décembre, pour les cours individuels d'instruments comme pour les cours collectifs, à l'exception des cours de chant et de chorale. Néanmoins, jusqu'à nouvel ordre, les cours individuels d'instruments pour adultes sont assurés à distance tandis

que les cours collectifs qui leur sont destinés sont suspendus.

À noter, des places sont encore disponibles pour des cours d'instruments individuels et des cours collectifs. Pour plus d'informations à ce sujet vous pouvez contacter directement le secrétariat de l'école de musique au 01 48 81 34 14. ■

“ L'hiver, comment la Ville s'organise-t-elle pour prévenir les épisodes neigeux ? ”

👤 Christian V.

## Notre réponse :



Durant toute la période hivernale, les services municipaux surveillent les bulletins météo chaque jour pour anticiper les chutes brutales de température via une cellule de crise dédiée. Cette cellule permet le déclenchement du « plan neige » en cas d'intempéries.

Si une chute de neige est prévue, les services techniques d'astreinte vont alors intervenir peu avant le temps imparti afin de saler la voirie avec le plus d'efficacité possible. Ces agents, mobilisables 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, déneigent alors les rues selon un plan de priorités : en premier lieu les routes très fréquentées par les automobilistes et les transports en commun,

puis les voies secondaires et les zones industrielles, et enfin les voies de desserte. Les accès aux gares, stations de bus et équipements publics sont également déblayés.

Par ailleurs, en parallèle de cela, les services communication et accueil de la ville sont briefés afin d'informer la population des opérations en cours, sur le site internet et les réseaux sociaux d'une part, et au téléphone d'autre part.

À noter, en cas de neige ou de verglas, les riverains sont quant à eux tenus de déblayer devant leur trottoir, sur une largeur de deux mètres. ■



“ Que faire si je suis témoin ou victime de violences conjugales ? ”

✉ Priscilla M.

## Notre réponse :

En France, les périodes de confinement ont accentué les signalements de violences conjugales. Aux niveaux national et départemental, de nombreux dispositifs existent pour protéger les femmes et les enfants victimes de violences intrafamiliales.

Des associations locales ont mis en place divers dispositifs dont l'accueil téléphonique est géré par des équipes spécialisées dans le soutien et le suivi psychologique aux victimes. C'est le cas par exemple de l'APCE94 joignable au 01 72 16 56 50 ou par courriel : [contact@apce94.fr](mailto:contact@apce94.fr). C'est également le cas de Tremplin 94 joignable au 01 49 77 10 34 ou par courriel : [tremplin94@orange.fr](mailto:tremplin94@orange.fr).

En cas de violence avérée, nul besoin d'attestation pour quitter son domicile, même en période de couvre-feu. Dans l'urgence, si vous êtes témoin ou victime, vous pouvez appeler le 17 pour signaler ce fait ou le 115 pour une solution d'hébergement d'urgence. Par ailleurs, la plateforme dédiée [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) permet aux victimes d'échanger en direct 24h/24 et 7j/7 avec un policier ou un gendarme spécialement formé à ces questions. Vous avez également la possibilité d'appeler le 3919 si vous souhaitez, en tant que victime, que des professionnels puissent vous écouter et vous orienter. À noter, tous ces numéros sont gratuits et anonymes. ■

## PHARMACIE DE GARDE\*

**Dimanche 7 février**  
**Pharmacie Le Ngoc**  
 147 ter boulevard de Strasbourg  
 Nogent-sur-Marne

**Dimanche 14 février**  
**Pharmacie Leandri**  
 106 avenue du Général de Gaulle  
 Le Perreux-sur-Marne

**Dimanche 21 février**  
**Pharmacie de la Mairie**  
 162 bis Grande rue Charles de Gaulle  
 Nogent-sur-Marne

**Dimanche 28 février**  
**Pharmacie de la Sous-préfecture**  
 83 Grande rue Charles de Gaulle  
 Nogent-sur-Marne

*\*Sous réserve de modification de dernière minute.  
 Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)*

**Pour les gardes de nuit** (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

## ÉTAT-CIVIL

**Naissances**  
 Bienvenue à Keyssi TECHER MISERINE,  
 Fatoumata KOÏTA, Albane RODRIGUE

**Mariages**  
 Félicitations à Quirin MOUSSONI KETTE  
 et Nancy AGBOSSOU

**Décès**  
 Toutes nos condoléances pour le décès  
 de Sofia JÄRNLAND, Michel DULOQUIN



### S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur [bry94.fr](http://bry94.fr) et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

**Vous ne recevez pas  
 la Vie à Bry ?**  
**01 45 16 68 00**

## NUMÉROS UTILES

Urgences  
**112**  
 (numéro européen)

Urgences médicales  
 Samu - Sami  
**15**

Police municipale  
**01 45 16 68 22**

Police  
**17**

Sapeurs-pompiers  
**18**

N° Violences femmes info  
**3919**

N° Enfance en danger  
**119**

N° national canicule  
**0 800 06 66 66**

Grand froid  
**01 45 16 68 22**

**Besoin d'un conseil**  
 conjugal, d'urbanisme etc.  
 Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur  
**[brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)**



**Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?**

Désormais, adressez-vous auprès de l'Espace emploi.

**Horaires :**  
 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h  
 et de 14 h à 17 h 30  
 Le vendredi de 9 h à 12 h

**Espace emploi**  
 Rez-de-chaussée du bâtiment administratif  
 Rue Félix Faure  
**Tél. : 01 45 16 68 40**  
**Courriel : [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)**

**Emballages & papiers**  
 Tous les jeudis matin

**Déchets verts**  
 Tous les mercredis après-midi

**Déchets ménagers**  
 2, 3 ou 4 fois selon les secteurs\*

**Encombrants Collectifs**  
 1 vendredi /2 selon secteurs\*  
**Individuels**  
 sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

**Déchèterie**  
 Transférée à Noisy  
**9 rue de la Plaine**  
 Tous les jours sauf jeudi\*\*

\* Retrouvez les secteurs sur [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)

\*\* Retrouvez les horaires sur [noisylegrand.fr](http://noisylegrand.fr)

RENCONTRES



ACCOMPAGNEMENT



COACHING



# Espace emploi

Ville de Bry-sur-Marne



## Un service pour accompagner les Bryards et les entreprises.

En partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission  
locale des Bords de Marne.

 01 45 16 68 40

 [mairie@bry94.fr](mailto:mairie@bry94.fr)

 [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*